



Photos scolaires

publié le 23/10/2012

Rappel : les bénéfices des photos scolaires sont à destination du FSE (association des collégiens), bénéfices qui seront utilisés pour l'achat de divers choses, dans le but d'améliorer la vie quotidienne des élèves au collège, sur leurs temps libres (récréations, pause méridienne...).

Les chèques sont à mettre à l'ordre du FSE et peuvent être débités en différé, ultérieurement (indiquer la date de débit au dos).

Merci pour votre soutien à l'association !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.